

Programme de formation

Travaux de maintenance et de de réparation sur les installations CVC

Durée :	5 jours (40 heures)
Buts :	Acquérir les connaissances nécessaires pour remplir les conditions à l'obtention de la dérogation afin de réaliser les travaux de maintenance et de réparation sur les installations CVC sans autorisation de raccordement
Public cible :	Techniciens de service CVC
Contenu :	Dangers de l'électricité, premiers secours, législation Déclenchement, EPI, VDE 701-702 Différences entre articles 9-13-14 ou 15 NIBT 2015 Ensembles d'appareillage Electrotechnique Moteurs, transformateurs Appareil de mesures Vérification à la mise en service, conducteur Neutre
Prix :	1'800.- HT
Prestations :	Café-croissant, repas de midi
Responsable :	M. Michel SAVARY
Renseignements :	Mme Ana Pesqueira
Inscriptions :	Par courrier ou e-mail

SECURELEC SA
45, av. de la Praille
Case postale 2007
1227 Carouge

Tél. +41 22 308 16 20
Fax. +41 22 308 16 30
E-mail securelec@securelec.ch



Entreprise accréditée depuis avril 2005